Sujet : Notification MRAe BFC - Absence d'avis de l'Ae sur le projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Colombe-lès-Vesoul (70)

De: DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STE/DEE (Département Évaluation Environnementale) emis par PROFUMO Isabelle (Chargée de procédures administratives Référente Garance) - DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STE/DEE <dee.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr>

Date: 28/08/2023 à 16:13

Pour : FARIN Guillaume - DDT 70/SUHC/CADS/ADS CENTRE <guillaume.farin@haute-saone.gouv.fr>

Copie à : ARS-BFC-DSP-SE-70 <ARS-BFC-DSP-SE-70@ars.sante.fr>, DDT 70 (Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône) <ddt@haute-saone.gouv.fr>, "DDT 70/SER (Service Environnement et Risques)" <ddt-ser@haute-saone.gouv.fr>, DREAL Bourgogne-Franche-Comté/STE/DEE (Département Évaluation Environnementale) <dee.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr>, MRAe - Mission Régionale d'Autorité Environnementale BFC - IGEDD/MIGT Lyon <mrae.bfc@developpement-durable.gouv.fr>

Monsieur,

Je vous informe de l'absence d'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de Bourgogne-Franche-Comté sur le projet de centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Colombe-lès-Vesoul (70). Cette publication a été mise en ligne sur le site internet des MRAe (http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/bourgogne-franche-comte-r8.html) :

Construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Colombe-lès-Vesoul (70)

Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de deux mois prévu à l'article R 122-7 du code de l'environnement Absence d'avis du 27 août 2023 / BFC-2023-3904 2023APBFC67

Il vous incombe par ailleurs d'en joindre l'extrait au dossier d'enquête publique ou mis à la disposition du public.

Pour la MRAe BFC,

--

Isabelle PROFUMO

Chargée de procédures administratives

DREAL Bourgogne-Franche-Comté Département Évaluation environnementale (DEE) Tél standard : 03 39 59 62 00 Tél : 03 39 59 62 40 / Mob : 06 99 55 42 17

Pour nous contacter

par courrier : DREAL Bourgogne-Franche-Comté - Évaluation Environnementale - 21 bd Voltaire - CS27912 – 21079 DIJON Cedex par mail : dee.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement

Liberté Égalité Fraternité